

DEBAT BLOCKCHAIN TRACABILITE

11h10/12h20 : Jeudi 30/01/2020



Organisé par :



Débat Blockchain - Traçabilité

Animation de la table ronde :

Julie Guigal, Vouloir Dire

La Blockchain sert-elle à restaurer la confiance du consommateur ?

Présentation et introduction des speakers :

Emmanuel Audouin : Chef de projet Innovation Agro Bureau Veritas

Bureau Veritas intervient dans les entreprises pour la réalisation d'inspections sous forme d'audit et la certification. Ils effectuent 70 000 missions par an dans la filière agro-alimentaire.

Cependant, l'audit a ses limites puisqu'il prend une photo à un instant T et n'a donc pas d'aspect dynamique.

Les Supply Chain sont de plus en plus complexes et les consommateurs sont à la recherche de transparence.

En B2B, la blockchain permet d'alimenter les données d'un produit en termes de traçabilité et en B2C, elle permet de consulter le cycle de vie du produit jusqu'à son arrivée en magasin.

Le flash code d'un produit donnera toutes les infos sur l'historique du produit grâce à la blockchain.

Cependant, la blockchain ne garantit pas à elle seule l'intégrité des données. La fiabilité/exactitude de la donnée de base reste à renforcer. Il est indispensable de remettre au cœur du débat blockchain la fiabilité de la donnée.

Le partage d'informations est à organiser entre fournisseurs et un tiers indépendant essentiel qui va définir les règles de partage. Il y a un objectif commun de traçabilité ascendante et descendante et une meilleure gestion des retraits/rappels.

La blockchain ne doit pas inclure que les acteurs des services informatiques mais aussi les qualitatifs et le marketing.

C'est un outil à maîtriser en s'assurant de la véracité de l'information diffusée.

La grande distribution s'en empare mais les coopératives agricoles, les producteurs... devraient également s'approprier cet outil.

La blockchain peut restaurer la confiance du consommateur si les données sont fiables.

Matthieu HUG – Co-fondateur et CEO de Tilkal

La blockchain permet de découper les canaux d'information pour les rendre plus fluides (un seul canal par acteur). Exemple d'une chaîne d'approvisionnement de 20 acteurs : producteurs, coopératives, laboratoires,... On construit un réseau découpé et décentralisé sans le monopole du contrôle par un acteur.

Si l'on prend le cas Lactalis avec les bactéries dans le lait infantile, il aura fallu 4 mois pour rappeler les produits non conformes. Il y a eu une très mauvaise communication entre Lactalis et ses distributeurs qui se sont renvoyés les responsabilités.

L'intérêt de la blockchain est de supprimer ce débat via un réseau décentralisé qui doit être co-contrôlé par des acteurs totalement indépendants les uns des autres.

Au moment où une denrée alimentaire fait l'objet d'un rappel, le consommateur doit être immédiatement prévenu. Une totale transparence doit être mise en place et refléter une vraie maîtrise opérationnelle.

Nicolas MERLE – Président et Co-fondateur de Chain Ops - Président de Civis Blockchain

La blockchain est un outil pour adapter la gestion de données en créant de la valeur.

Il faut pouvoir contrôler la data : problème de réseaux ouverts, problématiques des données personnelles, nom des distributeurs, des consommateurs,

Yves GIRARD - Architecte Blockchain – leader du centre Blockchain de Montpellier

IBM intervient dans la blockchain en alimentant des réseaux via IBM Food trust. Ce réseau met en relation les acteurs de l’approvisionnement alimentaire par le biais d’enregistrement permissionné, immuable et partagé des données du système alimentaire.

La blockchain est une technologie de transformation digitale : utilisation du cloud, intelligence artificielle et ordinateur quantique.

Les données sont gérées par des distributeurs en qui on estime avoir confiance. Certains acteurs ne gèrent pas les données, ils peuvent uniquement y avoir accès.

A l’heure où l’on assiste à une crise de la confiance sur les données, la blockchain permet de sécuriser les informations qui sont diffusées. C’est un moteur de preuve qui apporte de la transparence et le partage des informations.

L’application « Thank my farmer » permet au consommateur d’obtenir des informations sur la provenance du café, le chemin parcouru par le produit, et propose également aux consommateurs de soutenir financièrement les producteurs de café des pays en développement. La technologie blockchain génère tout de même des craintes de la part des potentiels utilisateurs du fait du caractère inviolable des data.

C’est un outil qui crée de la valeur : gestion des rappels, du gaspillage, travail sur le développement d’applications à destination direct du consommateur.

QUESTIONS DE LA PRESENTATRICE

La blockchain va-t-elle affecter l’activité de Bureau Veritas ?

Le métier est bousculé. La blockchain va changer le métier en le rendant plus précis, plus pertinent dans les plans de contrôle lors des audits.

Si les données sont stockées à l’étranger, quels sont les risques ?

Actuellement les données personnelles ne sont pas contrôlées en France.

Les données sont conservées et exploitées par les GAFAs.

Les fournisseurs de technologie vont permettre d’organiser la data dans leur environnement de travail.

Il y a un réel enjeu de souveraineté sur les données industrielles. Que veut-on faire de nos données industrielles ? Traitées en France, en Amérique ou en Chine ?

Il faut protéger ces datas.

Aux USA, les data sont gérées par des sociétés alors qu’en Chine elles sont gérées par le gouvernement.

En France, la blockchain est créée en respectant le RGPD.

Dans la blockchain, il n’y a que des preuves associées aux données. Les données restent privées, elles peuvent être déployées sur un autre système data center ou chez l’utilisateur.

QUESTIONS DU PUBLIC

Problématique : la blockchain n'est pas enseignée aux étudiants, soit aux futurs cadres et aucun lien n'est fait avec les autorités compétentes

La blockchain est une technologie émergente. Les intervenants présents sur cette table ronde font des interventions dans certaines écoles.

Bien qu'aucun lien ne soit fait à l'heure actuelle avec les autorités compétentes, des sociétés juridiques sont incluses dans la blockchain.

Où en sont les organismes de contrôle publics pour intégrer la blockchain ?

Les acteurs publics ne se montrent pas très « intéressés ». Pour le moment, ils sont spectateurs pas acteurs. Cela implique de gros changement pour eux. Ils attendent certainement la fin des expérimentations.

A titre d'exemple, aux USA, la FDA (Food and Drug Administration) veut mettre en place un système de traçabilité, peut-être avec la blockchain.

CONCLUSION :

La blockchain est un outil qui peut restaurer la confiance si les données saisies sont fiables et si ce n'est pas uniquement 1 argument marketing

Elle apporte des avantages à tous les acteurs le long de la supply chain : détection immédiate des tentatives de modification d'un produit ; elle facilite les retraits/rappels et apporte de la transparence au consommateur, elle permet une relation directe producteur/consommateur.

A l'heure actuelle, la grande distribution s'est emparée de cette technologie mais les coopératives et producteurs devraient se renseigner auprès des distributeurs pour comprendre les impacts dans un avenir plus ou moins proche. La masse critique fera se répandre cette utilisation qui deviendra peut-être un jour obligatoire.

La question du modèle économique demeure ; il s'agit plus d'un marché pour le moment et ce n'est pas parce qu'on crée un marché qu'on crée de la confiance.